

# Le Sabot de Vénus

N°26 - juillet 2007

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



L'Allier à Mars-sur-Allier (58)

**2 - Sommaire****3 - Éditorial****4 - Des inventaires à la conservation de la faune sauvage, les amphibiens et les chauves-souris**

Pour sauvegarder la nature bourguignonne, il est nécessaire de la connaître. C'est dans ce but qu'ont été mis en place l'Observatoire sur la faune patrimoniale de Bourgogne et la « Bourgogne Base Fauna ».

**6 - La Société d'histoire naturelle d'Autun**

Découvrons les missions et objectifs de cette association bourguignonne fondée en 1886.

**7 - Police de circulation... des aloses et des lamproies**

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage coopèrent dans la Nièvre pour permettre la migration de la grande Alose et de la Lamproie marine.

**8 - Entre Nièvres et Forêts**

Une Communauté de communes qui s'investit pour mieux connaître et protéger son patrimoine naturel.

**9 - L'effacement des étangs Narlin pour la reconquête des ruisseaux de têtes de bassins versants**

Dans le cadre du programme européen LIFE « Ruisseaux de têtes de bassins et Faune patrimoniale associée », l'ONF a entrepris ces travaux dans une optique de protection de l'Écrevisse à pieds blancs.

**10 - L'observatoire de la biodiversité en Bourgogne**

Une démarche partenariale pour la mise en commun et la diffusion de la connaissance naturaliste en Bourgogne.

**11 - Nouveau plan de pâturage pour le Bois de la Manche**

Un exemple de gestion conservatoire sur des prairies paratourbeuses.

**12 - Leçon de choses : la Basse Vallée du Doubs**

Un écosystème remarquable qu'il est nécessaire de protéger.

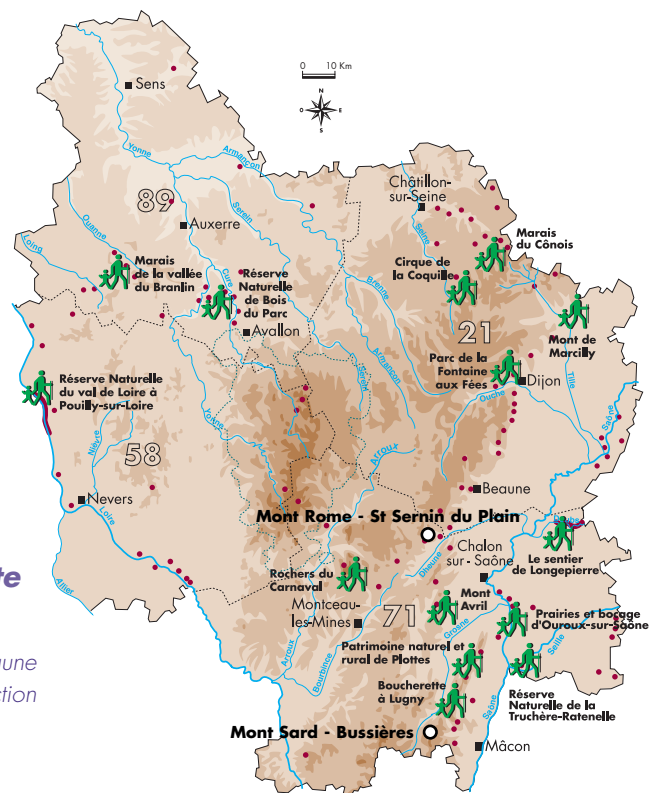
**14 - Brèves de nature**

Retrouvez l'actualité naturaliste régionale et nationale.

**Les sites du Conservatoire**

150 sites

4888 hectares



○ Tables de lecture de paysage

🚶 Sentiers de découverte

Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur le site internet

L'actualité du Conservatoire est aussi sur internet : [www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr](http://www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr)



**2007, bravo la Bourgogne.** Oui, à l'heure où l'avenir de la Biodiversité de la planète s'assombrit, les scientifiques parlent même d'une sixième crise d'extinction des espèces, un «écocide» programmé ! Je tenais à commencer la présentation de ce Sabot de Vénus par cette note positive dans notre Région en faveur de la Nature. Le réseau Natura 2000 est enfin devenu significatif avec plus de 12 % du territoire régional proposé. Gageons maintenant que ces territoires européens exceptionnels poursuivent la démarche «Natura 2000» engagée à savoir : être des territoires de rencontres, d'échanges, d'expériences, de savoir-faire des différents acteurs de terrain avec un objectif commun : mieux préserver notre cadre de vie, sa faune, sa flore, ses habitats et essaimer cette notion de gestion durable aux autres territoires.

Engagé depuis septembre dernier, le **Projet Conservatoire** prend corps. Les équipes administrateurs et salariés ont dégagé les grandes orientations pour se donner des objectifs de conservation et de gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Trois grandes orientations :

*Orientation 1 - Assurer la conservation des sites, des milieux naturels et de la Biodiversité en Bourgogne :* maintenir la bonne gestion écologique des sites « Conservatoire » ; participer à la gestion écologique et à la protection des sites Naturels en Bourgogne et mettre en œuvre une stratégie d'intervention basée sur la connaissance.

*Orientation 2 - Développer l'expertise scientifique et la connaissance scientifique :* assister les acteurs de la gestion des territoires (Collectivités territoriales, Pays, Animateurs Natura, ...) ; participer au « pôle biodiversité » et faciliter l'acquisition, l'organisation et la valorisation de la connaissance ; Participer et/ou initier des programmes d'envergure régionale

*Orientation 3 - Transmettre et partager la notion de Patrimoine Naturel : la nature un patrimoine à préserver :* faciliter l'appropriation du patrimoine naturel bourguignon.

Ce projet est un projet collectif et nous devons le mettre en place avec les différents acteurs du territoire qui oeuvrent dans ce sens et notamment la DIREN, le Conseil Régional et les Conseils Généraux. Nous vous le présenterons lors de notre Assemblée Générale, temps fort de la vie de notre Association, qui se tiendra le 29 septembre prochain à Autun.

Dans cet esprit de travailler en partenariat, de synergie, le Conservatoire, le Parc naturel régional du Morvan et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun ont initié depuis maintenant plus de deux ans des échanges réguliers entre plusieurs acteurs de la Nature qui agissent en Bourgogne. Une charte du forum des acteurs de la Nature en Bourgogne est en cours d'élaboration.

Comme vous avez pu le remarquer, dans ce **Sabot de Vénus n° 26**, un nouveau rendez-vous vous attend : **le cœur du Sabot**. En effet, c'est la volonté de mieux vous faire vivre l'actualité des différents travaux, la diversité et la richesse de nos actions au quotidien. Ce supplément accompagnera chaque parution du Sabot de Vénus à l'avenir.

Dans ce numéro, une démonstration est faite de l'indispensable nécessité de « mieux connaître pour mieux préserver ».

Grâce à la mise en place d'un Observatoire de la Faune piloté par la SHNA et le PnrM, et aux formidables travaux des associations notamment, de nouveaux sites natura 2000 ont pu être proposés à l'Europe par la DIREN Bourgogne.

Ce Sabot présente aussi l'observatoire de la biodiversité qui s'inscrit dans une volonté commune du Conseil Régional de Bourgogne et de la DIREN de rassembler, de mutualiser les données pour partager la connaissance. Cet observatoire se met en place en collaboration avec les différents acteurs de la nature en Bourgogne.

Vous trouverez aussi dans ce numéro des articles sur les communautés de communes qui bougent, notamment « Entre Nièvrès et Forêts », sur des actions concrètes de police avec l'ONCFS et l'ONEMA de la Nièvre, de renaturation avec l'effacement d'étangs grâce au programme LIFE et de gestion conservatoire sur des prairies paratourbeuses.

La « leçon de chose » sera désormais orientée sur les milieux naturels et pour débiter cette série place à un milieu exceptionnel : la Basse Vallée du Doubs.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre Assemblée générale en septembre, ou bien pour les 1<sup>ères</sup> rencontres de territoire qui auront lieu en Puisaye en octobre ou encore lors d'un chantier nature ou d'une visite guidée.

**Tous ensemble, préservons la Nature en Bourgogne !**

● Daniel SIRUGUE

**Président du Conservatoire**



# Des inventaires à la conservation de la faune sauvage, les amphibiens et les chauves-souris

Prés bocagers, combe et vallée à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) dans l'Auxois

## 4 - Natura 2000

**A**fin de préserver notre environnement, on ne peut que souligner qu'il faut bien le connaître. Dans ce sens, depuis 1998, un important travail d'inventaire a été mené par les naturalistes bourguignons sous l'impulsion de la Société d'histoire naturelle d'Autun et du Parc naturel régional du Morvan avec la mise en place de programmes scientifiques. Ce travail a conduit à la mise en place d'un Observatoire sur la faune patrimoniale de Bourgogne (OFAPB) et d'une base de données nommée « Bourgogne Base Fauna » (BBF).

Les travaux menés sur les amphibiens et les chauves-souris ont récemment contribué à un complément du réseau européen Natura 2000.

### Les amphibiens

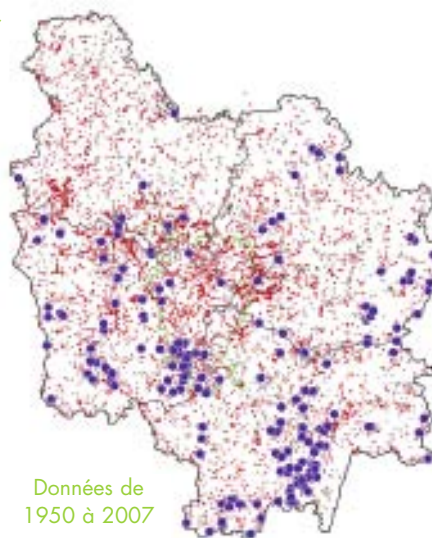
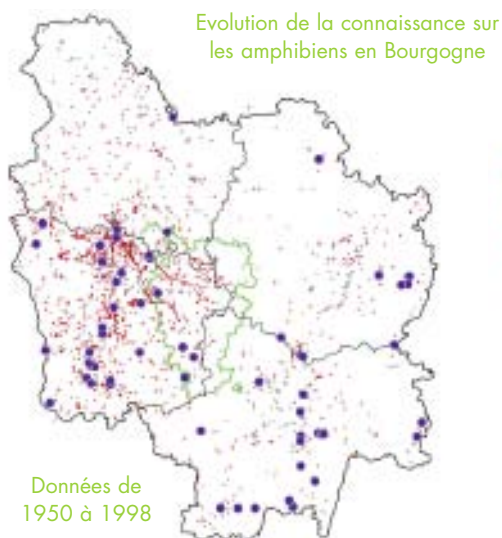
Il est acquis que les amphibiens comptent parmi les classes les plus menacées du règne animal. Beaucoup d'espèces ont subi une très forte régression depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il suffit d'observer la vitesse à laquelle les mares disparaissent dans beaucoup de petites régions de Bourgogne pour s'en convaincre.

Un inventaire des reptiles et amphibiens a été lancé en Bourgogne en 1998. Relayées par la Feuille de Neomys auprès des naturalistes, de nombreuses données envoyées en retour par des personnes ressources permettent d'alimenter en permanence la « Bourgogne Base Fauna ». Des prospections par des bénévoles sur les secteurs sous prospectés de la Bourgogne sont régulièrement menées.

Désormais la couverture régionale est relativement bonne et homogène.

Aussi des inventaires spécifiques sur des espèces patrimoniales, dans le cadre de l'OFAPB, sont réalisés depuis 2003 sur des secteurs identifiés comme particulièrement favorables et primordiaux à leur conservation. C'est le cas par exemple de l'inventaire sur le Triton crêté dans l'Auxois effectué en 2004, le Triton marbré en Puisaye en 2005, ou encore le Sonneur à ventre jaune dans le sud Morvan en 2005.

- Localisation des relevés herpétologiques
- Relevés positifs pour les amphibiens
- Données de présence du Sonneur à ventre jaune



Le Triton marbré est sans doute encore plus menacé au niveau européen que le Triton crêté. Il trouve en Puisaye la limite nord-est de son aire de distribution

Les enjeux prioritaires sont identifiés pour chacune de ces espèces, et des recherches de plus en plus fines, par un emboîtement successif d'inventaires hiérarchisés de plus en plus ciblés, sont conduites afin d'arriver à une connaissance relativement fine à l'échelle locale.

Actuellement, 14 700 données sur les amphibiens, correspondant à 17 550 relevés effectués pour ce groupe, sont consignées dans la « Bourgogne Base Fauna ». Bien sûr, beaucoup de travail reste à entreprendre dans les années à venir.

### Les chauves-souris

Ces mammifères volants, à vaste domaine vital, sont de bons indicateurs de la qualité de notre environnement de part leur régime alimentaire insectivore. En 1995, la mise en place d'un Groupe Chiroptères en Bourgogne, a permis, avec la participation de nombreux naturalistes d'associations bourguignonnes, d'initier une dynamique sur la région. Elle s'est concrétisée, dès 1999, par le Plan régional d'actions chauves-souris soutenu par l'Union Européenne, la Direction Régionale de



Colonie de mise bas de Grands Murins

L'environnement de Bourgogne et le Conseil Régional de Bourgogne (voir numéro hors-série n°1 de la Revue Scientifique Bourgogne - Nature). Cette démarche est aujourd'hui poursuivie dans le cadre d'un Plan de conservation de la faune sauvage.

L'inventaire et le suivi des populations de chauves-souris sont menés principalement durant deux époques : l'été et l'hiver. Ils sont l'occasion de la formation de naturalistes et d'étudiants par la mise en place de stages (1<sup>er</sup> week-end de février et 1<sup>er</sup> de juillet).

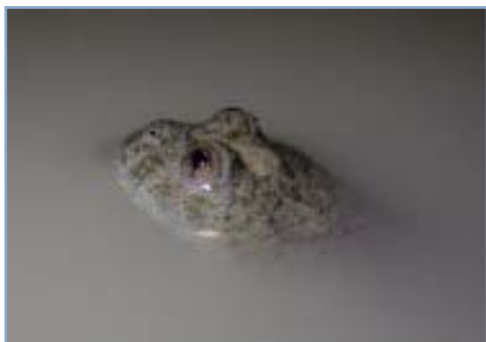
### La conservation

Les données issues de ces inventaires contribuent aux outils appliqués à la conservation comme l'inventaire des ZNIEFF et le réseau Natura 2000.

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) répertorie les espaces naturels exceptionnels ou représentatifs en matière de biodiversité. Il est coordonné par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN). La Société d'histoire naturelle d'Autun a été chargée :

- de synthétiser dans une base de données spécifique, les inventaires ZNIEFF issus de différents opérateurs ;
- d'inventorier en 2006 les 36 sites permettant ainsi d'achever la mise à jour des 630 ZNIEFF régionales ;
- d'actualiser ces ZNIEFF grâce aux inventaires faunistiques récents.

Cette année, les 200 dernières ZNIEFF seront examinées en Comité Scientifique Régional du



Le Sonneur à ventre jaune est actuellement considéré comme quasiment disparu du nord de l'Yonne



Les sites du réseau  
Natura 2000  
Directive habitats

■ Sites existants en 2006      ■ Nouveaux sites 2007

A la fin de l'année 2006, la procédure a été initiée pour proposer quatre nouveaux sites en raison de la présence de populations majeures de Sonneur à ventre jaune et afin de contribuer aussi à la préservation des populations de chauves-souris.

Patrimoine Naturel (CSRPN) avant d'être transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Puis l'inventaire sera diffusé aux acteurs locaux via le site internet de la DIREN Bourgogne. Des nouvelles ZNIEFF seront proposées notamment sur la base des inventaires faunistiques récents (notamment chiroptères, amphibiens et écrevisses).

### Natura 2000

En Bourgogne, pour des espèces d'intérêt européen (Sonneur à ventre jaune et des chauves-souris), un complément au réseau Natura 2000 a été entrepris en raison d'insuffisances relevées par la Commission Européenne.

• Stéphane G. ROUÉ,  
Nicolas VARANGUIN  
& Sylvain BELLENFANT  
Société d'histoire naturelle d'Autun

Maison du Parc du Morvan  
58230 Saint-Brisson  
Tél : 03 86 78 79 38 - Fax : 03 86 78 74 22  
Mail : shna.autun@wanadoo.fr

### Natura 2000 : une mobilisation réussie pour un réseau représentatif des richesses naturelles bourguignonnes

2007, Natura 2000 fait un bond : cette année restera marquée par le complément majeur apporté au réseau Natura 2000 bourguignon. La valorisation des données scientifiques disponibles, ainsi que la mobilisation des services de l'État et de leurs divers partenaires a permis de proposer de nouveaux sites et d'améliorer certains sites existants, complétant ainsi la surface du réseau bourguignon qui représente à ce jour plus de 12 % du territoire régional. Le réseau compte 52 sites au titre de la directive dite « Habitats » et 12 sites au titre de la directive dite « Oiseaux ». Nous pouvons aujourd'hui être fiers du réseau que nous présentons au niveau national et à nos partenaires européens. La priorité est maintenant d'assurer la bonne gestion des sites et de poursuivre les efforts engagés pour faire vivre le réseau Natura 2000 dans un objectif de développement durable des territoires.

Anne-Marie LEVRAUT  
Directrice de la DIREN Bourgogne

# La Société d'histoire naturelle d'Autun

Renardeaux

6 - Association

Fondée en 1886 et reconnue d'utilité publique, la Société d'histoire naturelle d'Autun a pour but de contribuer au progrès des sciences naturelles, de l'environnement et de la préhistoire. Association de loi 1901, elle regroupe plus de 250 membres et dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée de 7 personnes. Elle édite un bulletin à destination de ses adhérents et co-édite la revue scientifique Bourgogne-Nature en lien avec la Société des Sciences Naturelles de Bourgogne et le Parc naturel régional du Morvan.

## Trois objectifs

### Connaître

Elle étudie plusieurs domaines des sciences de la vie et de la Terre : la mycologie, la botanique, la mammalogie, l'herpétologie, l'ornithologie, l'entomologie, la minéralogie et la paléontologie. Elle réalise des inventaires et suivis sur la faune patrimoniale à l'échelle de la région Bourgogne et anime des réseaux de naturalistes avec le Parc naturel régional du Morvan. Ces travaux contribuent à l'Observatoire de la Faune Patrimoniale de Bourgogne et alimentent la base de données « Bourgogne Base Fauna » liée à un système d'information géographique.

### Protéger

Elle contribue aux politiques de protection de la nature grâce à ses travaux, comme l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique ou le réseau européen Natura 2000. Elle réalise de l'assistance écologique sur la faune auprès des communes, collectivités, aménageurs et particuliers.

### Sensibiliser

A destination du grand public, des scolaires, des partenaires et des collectivités, elle entreprend des animations, des conférences, des expositions, des rencontres régionales sur la faune. Elle édite des publications (bulletin, Feuille de Neomys, Revue scientifique Bourgogne-Nature) et met en place un portail internet « [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr) ».

Son siège social est situé à Autun, face au Muséum d'histoire naturelle, grâce au soutien de la ville d'Autun. Elle dispose d'une bibliothèque

de 50 000 ouvrages. Dans le cadre d'un fort partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan, le siège administratif de la Société est basé à la Maison du Parc à Saint-Brisson (Nièvre).

## L'Observatoire de la Faune Patrimoniale de Bourgogne

L'animation des réseaux naturalistes avec le Parc naturel régional du Morvan est une des premières activités de la Société et a conduit à la mise en place de l'Observatoire de la Faune Patrimoniale de Bourgogne en 2001. Il s'intéresse à plusieurs groupes faunistiques, notamment à des espèces déterminantes et menacées en Bourgogne.

Sur un groupe d'espèces ou une espèce, par inventaire et suivi, l'objectif est d'acquiescer une vision régionale afin d'établir une stratégie de conservation en Bourgogne. Depuis 1999, ce travail est entrepris sur les chauves-souris, la Loutre d'Europe et les micromammifères aquatiques (la Crossope et la Musaraigne de Miller). D'autres espèces font l'objet de travaux parmi les amphibiens (le Triton crêté, le Triton marbré, le Triton ponctué et le Sonneur à ventre jaune...), les reptiles (la Cistude d'Europe), les oiseaux (la Bécasse des bois), les odonates (Cordulégastre bidenté, Cordulie arctique...), les papillons (rhopalocères de milieux humides), les orthoptères, les écrevisses et les moules.



### • Georges GAND

Président de la Société d'histoire naturelle d'Autun

Maison du Parc du Morvan  
58230 Saint-Brisson

Tél : 03 86 78 79 38 - Fax : 03 86 78 74 22  
Mail : [shna.autun@wanadoo.fr](mailto:shna.autun@wanadoo.fr)



Noctule de Leisler



Cistude d'Europe



Sonneur à ventre jaune



Cordulie à corps fin



Écrevisse à pieds blancs

D. Sirugue

D. Sirugue, O. Bardet, N. Varanguin et S. G. Roué

# Police de circulation... des aloses et des lamproies

Barrage de Saint Léger des Vignes (58)

## 7 - Partenariat

**D**E mai à juin, les poissons migrateurs comme la grande Alose et la Lamproie marine remontent la Loire en provenance de l'océan afin de rejoindre leurs zones de frai. Lors de leur remontée, ils se trouvent en partie piégés au niveau du pied du barrage de Saint Léger des Vignes dans la Nièvre.

### Le contexte

En effet, lorsque les conditions hydrauliques ne leur permettent pas de trouver l'entrée de la passe à poisson, peu fonctionnelle et donc peu efficace, les lamproies s'échouent sur le radier béton et les aloses sont piégées en rive droite au niveau de blocs de pierre qui ont été mis en place pour conforter l'ouvrage. La vulnérabilité des poissons attise alors un braconnage important.

### La problématique majeure

Le 28/09/1993, un arrêté de protection de biotope a donc été institué pour protéger le site de la frayère d'alose à St Léger des Vignes : il interdit du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet la pêche en marchant dans l'eau. Les aloses étant piégées à l'aval du barrage de St Léger, elles n'ont d'autres solutions que de frayer à cet endroit. Il s'agit donc d'une frayère forcée qui ne permet pas d'offrir les garanties optimales de réussite pour la reproduction de cette espèce.

Par ailleurs, l'association LOGRAMI (Loire grands migrateurs) réalise chaque année des comptages au droit de l'ouvrage à partir d'une



La lamproie marine possède un corps serpentiniforme de 50 cm à 1 m de long et une tête avec une ventouse armée de pointes cornées en cercles concentriques. Totalement disparue du bassin de la Saône, elle subsiste actuellement dans la Loire.

caméra vidéo surveillance installée en sortie de passe à poisson. En 2006, 11 198 aloses ont été recensées entre le 25 avril et le 20 juin. On ne peut estimer ce que représentent réellement le flux migratoire total et la répartition entre les individus piégés et ceux qui réussissent à franchir l'ouvrage. On ne peut également évaluer l'impact provoqué par la difficulté de franchissement de l'ouvrage sur le cycle de reproduction des individus qui ont réussi à franchir l'obstacle. Néanmoins, il est certain que cette entrave des flux migratoires a deux conséquences majeures qui compromettent l'ensemble des efforts consentis au niveau du bassin de la Loire en faveur des migrateurs amphihalins :

- Perturbation dans le cycle biologique des aloses notamment au vu des difficultés qu'elles rencontrent pour rejoindre leurs zones naturelles de frai.
- Prélèvement non contrôlé par le braconnage de la ressource naturelle que représentent ces poissons.

### Les moyens mis en œuvre pour lutter contre ces impacts

Une opération de police anti-braconnage est menée chaque année par la brigade du Conseil Supérieur de la Pêche de la Nièvre en partenariat avec le service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). La brigade mobile d'intervention de l'ONCFS Bourgogne Franche-Comté renforce le dispositif mis en place. Cette opération réunit une quinzaine d'agents exerçant des surveillances de nuit durant le pic migratoire. Chaque année, ces contrôles donnent des résultats spectaculaires prouvant l'utilité de ces contrôles sans lesquels les efforts consentis par les gestionnaires, les aménageurs, les financeurs, les associations de pêche et de protection du milieu aquatique, seraient quasiment anéantis. Cette action fournit aussi un exemple unique en Bourgogne de collaboration entre les établissements publics CSP et ONCFS.



La grande Alose mesure entre 35 et 70 cm. Autrefois très présente en Bourgogne, on ne la trouve aujourd'hui que dans la Loire et dans son affluent l'Aron. La protection des zones de frai est un facteur essentiel pour pérenniser son retour.

P. Chèvre

En 2008, des travaux pour améliorer la fonctionnalité de la passe à poissons sont prévus. On peut espérer qu'une fois ces aménagements réalisés, le flux migratoire des poissons ne sera plus perturbé et que ceux-ci pourront ainsi rejoindre leur zone de frai dans des conditions optimales. Il n'y aura alors plus de nécessité à maintenir cet arrêté.

- **Patrice VAN BOSTERHAUDT**  
Chef du service départemental de la Nièvre de l'ONEMA
- **Roger FROIDEFOND**  
Chef du service départemental de l'ONCFS de la Nièvre

### Réglementation

La grande Alose et la Lamproie marine font parties de la liste des 16 espèces de poissons protégées en Bourgogne. Il est stipulé que pour ces espèces « la destruction ou l'enlèvement des œufs, la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers et notamment des lieux de reproduction désignés par arrêté préfectoral sont interdits en tout temps ». Les poissons sont donc protégés par la préservation de leurs lieux de vie et de reproduction, grâce aux arrêtés de protection de biotope.

# La préservation en action dans les collectivités locales

## Entre Nièvrès et Forêts

B. Hubert

Mardelle dans la forêt de Premery

### 8 - Collectivité locale

La préservation de l'environnement est sans doute l'enjeu du siècle. Depuis la révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, l'impact des sociétés occidentales sur l'environnement va grandissant et une seule planète ne suffira pas à satisfaire nos besoins « énergivores ».



Le site des anciennes vignes de l'Hôpital offre un magnifique panorama.

De ce constat, plusieurs actions ont été entreprises par la Communauté de Communes entre Nièvrès et Forêts afin d'agir localement.

Tout d'abord, une étude du patrimoine naturel a été réalisée par l'Observatoire Nivernais de l'Environnement. Les différents écosystèmes de notre territoire y sont présentés et douze sites remarquables abritant des espèces rares ont été identifiés. Des préconisations sont proposées pour ces milieux fragiles menacés. Cette démarche apporte aux élus comme aux citoyens la connaissance indispensable pour protéger et éventuellement mettre en valeur ce patrimoine local par des aménagements légers.

### Des sites remarquables à mettre en valeur

La Communauté de Communes s'est engagée sur des opérations majeures en faveur de la préservation de la biodiversité. En effet, une première mise en valeur de sites naturels remarquables va débuter sur le site des anciennes vignes de l'Hôpital à Arbourse. Un sentier de 3 km parcourant cette colline calcaire et offrant un magnifique panorama à 360° sur le bocage, les vaux, les forêts

jusqu'au massif du Morvan est en cours de réalisation. Il sera agrémenté de panneaux illustrant la flore, la faune et les paysages présents sur le site. Un groupe de travail, composé de naturalistes et d'élus locaux a démarré une réflexion pour la restauration des pelouses calcaires, colonisées par des arbustes depuis l'abandon des vignes. Cette opération a en effet le double objectif de restaurer un milieu remarquable, notamment pour la variété d'orchidées qu'il abrite, et de le faire découvrir au public.

### Sensibiliser le public

Dans la même optique, la commune de Premery réalise actuellement l'aménagement de la tourbière sise sur la forêt communale. Outre la protection de cette zone de mardelles, renfermant un patrimoine écologique inestimable dont un chêne fossilisé de 3700 ans, l'objectif est de faire de ce site un lieu de découverte et de compréhension du milieu humide mais aussi un lieu d'étude et de suivi du biotope et des populations.

Parce que protéger c'est d'abord connaître, tout au long de l'année, la découverte de notre environnement fait l'objet d'un programme de sorties



La découverte est un premier pas vers la protection de notre environnement.

naturalistes guidées par des professionnels. Par ailleurs, des animations et des expositions font découvrir les astuces du développement durable.

Aussi, parallèlement à l'équipement de certains sites remarquables, notre collectivité travaille à l'entretien des chemins qui permettent de parcourir librement et paisiblement notre territoire rural. Prochainement 130 km de balisage vont être ouverts à la multi-randonnée (VTT, pedestre, équestre, attelage). Ainsi nous encourageons à la découverte de notre patrimoine naturel sous diverses formes.

Grâce à des opérations d'aménagement ou des actions de sensibilisation, la population devient plus responsable et citoyenne face à son environnement.

### ● Gaëlle PUECH

Communautés de Communes  
entre Nièvrès et Forêts

Renseignements :  
Communautés de Communes  
entre Nièvrès et Forêts – 58700 Premery  
03 86 37 79 43  
[www.cc-nievres-forets.com](http://www.cc-nievres-forets.com)



Argus bleu

CC entre Nièvrès et Forêts



# L'effacement des étangs Narlin pour la reconquête des ruisseaux de têtes de bassins versants

ONF

Été 2006 : la végétation apparaît

## 9 - Programme Life

**A** U nord de la Côte-d'Or, au cœur de la forêt domaniale de Châtillon sur la commune de Villiers-le-Duc, une action importante de renaturation est en cours de réalisation dans le cadre du programme européen LIFE « Ruisseaux de têtes de bassins et Faune patrimoniale associée ».

Cette action est conduite depuis 2004 par l'Office National des Forêts en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan.

### Un projet réfléchi

En 1997, un état des lieux concernant l'Écrevisse à pieds blancs a permis d'établir la présence de deux populations dont une importante cantonnée sur un linéaire réduit (300m) dans le ruisseau du Val des Choues.

La question s'est alors posée de comprendre pourquoi cette espèce s'est retrouvée concentrée sur cet espace aussi limité.

Différentes hypothèses seront échauffées mais les études menées montrent que le facteur limitant principal est la présence des étangs très nombreux dans le vallon : onze étangs sur 5 km avec six d'entre eux qui existaient depuis longue date (XI<sup>e</sup> siècle).

En 1968, en vue de l'élevage de salmonidés, l'un d'entre eux : l'Étang Narlin est transformé en un complexe de cinq étangs surcreusés modifiant fortement le milieu. Cet élevage se révélera non rentable et sera abandonné dès 1973.

Toutefois, cet aménagement est la cause des principales nuisances : déconnexion du cours d'eau et de ses principaux affluents, modification thermique, apport d'espèces piscicoles indésirables... Si l'identification des causes du déclin de l'écrevisse dans le secteur est clairement établie par les études de 1997 à 2003, la décision de suppression du complexe des Étangs Narlin est le fruit d'une

concertation engagée depuis plusieurs années entre les différents partenaires et acteurs locaux associés à la gestion du site Natura 2000.

### Les grands travaux

Après enquête publique en 2005/2006 et obtention de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, les travaux d'aménagement sont organisés en deux phases pour limiter les incidences sur le milieu naturel :

- au printemps 2006 avec la vidange progressive et une pêche de sauvetage des trois étangs amont, suivies par l'arasement partiel des digues et leur ouverture en août ,
- à l'automne pour les deux étangs en aval.

L'objectif de cette opération est la restauration d'un habitat propice à l'Écrevisse à pieds blancs et au cortège de la faune associée à ce milieu typique (Chabot, Lamproie de Planer, Truite fario...) par la réhabilitation de 700 m de ruisseau, en lieu et place des étangs et de la reconnection du ruisseau du Val des Choues et de ses affluents.

### Et la nature réagit rapidement

La mise hors d'eau des trois premiers étangs en juin a eu pour conséquence une explosion de la végétation. En moins de trois mois, les anciens étangs asséchés sont recolonisés par une végétation naturelle : Saule blanc et Souchet brun principalement.

En août, lors des inventaires des populations d'écrevisse, des individus sont déjà observés dans la partie amont où le ruisseau a refait progressivement son lit.

### Des suivis de mise en place

Afin d'observer l'évolution, un état initial du ruisseau en amont et en aval des étangs a été réalisé avant la mise en assec. Depuis, des suivis, inventaires, cartographie et descriptions sont entrepris pour mesurer la vitesse et la dynamique de recolonisation du milieu. Enfin, un suivi photographique permet une approche visuelle complémentaire.



Avant la vidange

ONF

seu en amont et en aval des étangs a été réalisé avant la mise en assec. Depuis, des suivis, inventaires, cartographie et descriptions sont entrepris pour mesurer la vitesse et la dynamique de recolonisation du milieu. Enfin, un suivi photographique permet une approche visuelle complémentaire.

Les premiers résultats sont très encourageants :

- les débits hivernaux ont permis au ruisseau de recréer un lit sur la quasi totalité du site,
- la végétation colonise très rapidement les surfaces exondées, stabilisant ainsi les vases,
- l'écrevisse à pieds blancs, espèce phare du site, commence à coloniser ce nouveau milieu.

Gageons que ces débuts prometteurs se concrétiseront par un succès de ce projet de longue haleine.

### • Bertrand BARRÉ, Daniel MAZUÉ & Vincent GODREAU

Direction Territoriale de l'Office National des Forêts Bourgogne-Champagne-Ardenne

Ce programme est mis en œuvre par le Parc naturel régional du Morvan, le Parc naturel régional du Haut-Jura, l'ONF et l'Association pour le Développement de la Petite Montagne du Jura.

Il est financé par l'Europe, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Conseil régional de Bourgogne, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse et l'Agence de l'eau Seine Normandie.



ONF

# L'Observatoire de la biodiversité en Bourgogne

P. Juillard - CSNB

Marais en Parfendvau à Bure-lès-Templiers

10 - Région

**D**ANS le contrat de projet État Région 2007-2013, le Conseil régional de Bourgogne et la DIREN de Bourgogne ont défini comme action majeure du plan régional pour la biodiversité la mise en place d'un observatoire régional. Cette action s'inscrit dans la politique en faveur de la biodiversité du Conseil régional, adoptée en juin 2006, et de la stratégie nationale pour la biodiversité du gouvernement formalisée en février 2004.

La mise en place de l'observatoire de la biodiversité se base sur une démarche partenariale et s'appuiera sur les acteurs régionaux et locaux qui œuvrent en tant que gestionnaires, scientifiques, techniciens ou institutionnels.

Le rôle de l'observatoire est de rassembler les compétences afin d'accroître la connaissance sur les espèces et les milieux naturels.

S'articulant autour de 4 grands volets, il a pour objectif de mutualiser les connaissances, de les mettre en valeur pour les faire partager au plus grand nombre et de suivre l'évolution de la biodiversité locale et régionale, remarquable et ordinaire.

## Rassembler des données

Le premier volet concerne l'acquisition de données. Les efforts en matière d'inventaire et de connaissance axés sur certains groupes encore peu connus en Bourgogne permettront de compléter les données existantes. C'est le cas de l'entomofaune ou encore des habitats naturels par exemple. Il s'agira également de suivre à l'échelle régionale

les mesures de gestion engagées à différentes échelles sur les espaces naturels remarquables et ordinaires.

L'ensemble de ces données permettra de renseigner des indicateurs, notamment biologiques, afin de mesurer l'état de la biodiversité régionale et son évolution et de mettre en relation les efforts de préservation et leurs effets sur la faune, la flore et les habitats naturels.

## Mutualiser les données

La mutualisation des données s'appuiera sur les bases de données existantes et sur une structuration à définir avec les partenaires concernés, dans le respect des règles relatives à la propriété des données et avec le souci de leur homogénéisation. Afin de faciliter l'accès aux études, la mise en place d'un centre de ressources par ALTERRE, l'Agence régionale de l'Environnement et du Développement soutenable en Bourgogne, permettra de référencer l'ensemble des rapports d'études existants en la matière.



L'Aurore

R. Desbrosses

## Partager la connaissance

La mise en valeur des données sur l'état de la biodiversité bourguignonne se fera notamment à travers les sites internet Bourgogne Nature et ALTERRE, via les bulletins et revues existants (Sabot de Vénus, Feuille de Néomys, Bourgogne Nature, Repère...) et les colloques et rencontres thématiques, techniques ou stratégiques telles que les rencontres annuelles du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et les rencontres annuelles scientifiques de la SHNA et du Parc du Morvan...

Les sites naturels équipés pour l'accueil du public constituent également un vecteur de diffusion de l'information relative à la biodiversité. Leur mise en valeur au sein d'un réseau, animé et coordonné par ALTERRE, et reposant sur les acteurs concernés, favorisera leur promotion auprès des Bourguignons et des touristes demandeurs de nature.

Enfin, les programmes d'éducation à l'environnement et de recherche appliquée tels que le programme LIFE sur les ruisseaux de têtes de bassins versants contribueront également à nourrir cet observatoire, outil majeur pour la préservation de la biodiversité en Bourgogne.

● **Direction Régionale de l'Environnement Bourgogne & Conseil régional de Bourgogne**



Pelouse de la vallée du Rhoin (21)

P. Juillard - CSNB

# Un nouveau plan de pâturage pour le Bois de la Manche

Jonc acutiflore

11 - Conservatoire

**S**ITUE sur la commune de Saint Sernin du Bois en Saône-et-Loire, le Marais du Bois de la Manche est dominé principalement par des prairies paratourbeuses. Ces milieux ayant une forte valeur patrimoniale au niveau régional, une convention de gestion a été signée dès 1998 entre le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et la commune pour la gestion de ce site.

En 2006, le pôle gestion de site du Conservatoire est intervenu pour réaliser une expertise écologique du site et proposer une notice de gestion pour le pâturage des chevaux.

## Une expertise écologique

Le Bois de la Manche est donc majoritairement occupé par des formations humides, jonçaille, prairie paratourbeuse, saulaie, aulnaie dont l'état de conservation a été jugé globalement bon lors de l'expertise.

Cependant, sur certains habitats comme les prairies mésophiles abritant la fétuque et les jonçailles à jonc acutiflore, quelques réserves ont été émises du fait d'une dégradation liée à un surpâturage.

Côté flore, si aucune espèce protégée n'a été recensée sur le site, la présence de certaines plantes est intéressante car il s'agit d'espèces peu communes en Bourgogne mais assez abondantes sur le site, c'est le cas par exemple de l'Epilobe des marais.

La faune n'a pas fait l'objet d'un inventaire lors de cette étude; toutefois certains oiseaux ont été recensés comme la Pie grièche écorcheur ou la Fauvette à tête noire.

## Une notice de gestion

Dans la foulée de l'expertise écologique, une étude a donc eu lieu visant à constater, quelques années après sa mise en place, les effets du pâturage. Si certains sont indéniablement positifs, pour d'autres en revanche un constat plus mitigé a été dressé (notamment sur les habitats précisés ci-dessus) d'où la nécessité de réactualiser le plan de pâturage.

Sur les parcelles pâturées depuis 1998, la saulaie n'a pas envahi le marais et la strate herbacée a bien été entretenue; on peut donc constater que les chevaux contribuent à conserver les marais ouverts même si un entretien manuel complémentaire s'avère généralement nécessaire, au moins pour traiter les zones de refus.

Le problème principal repose sur un surpâturage de certaines parcelles. En effet les préférences alimentaires des chevaux et leur comportement les incitent à surpâturer certains milieux plus appétents et confortables (pelouse et prairie) ce qui peut entraîner des modifications dans la composition floristique du site.



Pastok, le mâle du troupeau.

G. Aubert - CSNB

## Un nouveau plan de pâturage

Ce nouveau plan de pâturage a été présenté à la commune en février 2007. Il repose principalement sur un raccourcissement de la durée de pâturage et la mise en place d'une rotation. Cette rotation permettra d'établir un équilibre entre les différentes parcelles et de respecter la fragilité de certains milieux en fonction de la saison.

Le pâturage sera donc concentré au Bois de la Manche entre l'été et l'automne car l'hiver, l'engorgement rend la végétation marécageuse très fragile et au printemps la végétation peut souffrir d'un pâturage trop précoce. Le reste de l'année, les chevaux seront donc placés sur des parcelles de délestage.

L'équipe du Conservatoire a assisté la commune lors de la première mise en rotation des chevaux. La commune assure une veille hebdomadaire du troupeau et la mise à disposition du foin pour l'hiver. Des suivis réguliers seront réalisés pour évaluer l'impact de ce nouveau plan de pâturage.

● Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Un plan de pâturage doit être mis en place pour éviter des dégradations liées au surpâturage.

# La Basse Vallée du Doubs : un écosystème remarquable

R. Desbrosses

Cet îlot de sable est idéal pour la nidification des sternes

## 12 - Leçon de choses

**P**ar définition, l'écologie est la science des relations : relation entre les êtres vivants, entre ceux-ci et le milieu qui les accueille. Relations trophiques dans la chaîne alimentaire, symbiose ou compétition... sont autant de situations à la fois complexes et variées qui peuvent être décrites dans chaque habitat.

La basse vallée du Doubs est un écosystème remarquable de Saône-et-Loire, sans doute un des plus riches de la région Bourgogne. Il a déjà été présenté dans le « Sabot de Vénus » lorsque des actions de protection ont été réalisées par le Conservatoire. Il nous servira de support pour décrire les relations qui existent entre les espèces et leur habitat et à comprendre comment la modification d'un facteur de l'environnement peut contribuer à mettre en péril l'espèce ou parfois à la favoriser.

Parce qu'il draine un tiers du massif Jurassien, un des massifs montagneux les plus arrosés de France, le Doubs est caractérisé par une capacité de charge en eau très spectaculaire. Cette rivière n'a que 400 kms de cours et une précipitation sur le Jura se retrouve très rapidement à l'aval de Dole. Puissant et capricieux, le Doubs va alors avoir un impact spectaculaire sur le paysage de la plaine. De vastes champs d'expansion des crues sont alors nécessaires pour stocker les millions de mètres cubes d'eau qui arrivent soudainement.

### Des modifications importantes du milieu

Au cœur de ce système, on trouve le lit mineur, celui qui est en eau permanente ; il est totalement « ensablé » et ses alluvions qui proviennent du Jura en amont attestent d'une histoire géologique insoupçonnée. Il y a 3 millions d'années, elles provenaient aussi des Alpes. Ces matériaux sableux sont tout à fait appropriés aux usages multiples de la construction et du terrassement. Ils ont donc été prélevés sans restriction pendant quelques décennies : on estime le prélèvement à 8 millions de m<sup>3</sup> extraits du lit mineur. Ce prélèvement est à l'origine d'une grande instabilité encore visible et observable actuellement.



La Petite Tortue est un papillon capable de tomber en léthargie et de passer l'hiver engourdi dans un abri. Lorsqu'il reprend son activité en avril, il recherche le nectar des fleurs avant d'aller pondre sur les feuilles naissantes de l'ortie : les gourmandises sucrées ne sont pas pour les chenilles.



La Sterne pierregarin niche en petites colonies sur les îlots reprofilés chaque année par les crues hivernales. Elle se sent en sécurité dans ces espaces pourtant très découverts mais non accessibles. Il est demandé aux usagers, en particulier aux pêcheurs et kayakistes de ne pas débarquer et circuler sur ces espaces à la fois indispensables à l'espèce et très peu fréquents.

CSNB

La première conséquence a été de supprimer les îles de sable qui se découvrent dès que les eaux printanières baissent. Lorsque ces bancs de graviers ne sont pas reliés à la rive, ce qui signifie qu'aucun accès n'est possible pour un prédateur terrestre, l'île est choisie par la Sterne pierregarin pour y établir une colonie. Les couples creusent alors de petites cuvettes dans le sable et les œufs y sont déposés. Ainsi, à la fin des années 80, l'espèce n'est plus nicheuse en Basse Vallée : il reste des grèves de sable mais plus d'îles toutes évacuées par les extractions. Elles vont progressivement se reconstituer avec l'arrêt des prélèvements de sable. Aujourd'hui, on peut considérer que l'espèce a rétabli ses effectifs puisque une quinzaine de couples fréquente 3 sites différents. La niche écologique de l'espèce s'est reconstituée, le milieu est très pourvoyeur en petits poissons qui constituent son alimentation principale et les sites de ponte existent ; la rivière a cicatrisé ses plaies et la présence de la Sterne en témoigne.



La restauration de l'entrée des bras morts afin de rendre le site accessible aux brochets géniteurs est une intervention devenue indispensable puisque les extractions de sable ont eu pour effet de déconnecter la morte du lit principal.

### Des interventions nécessaires

Une des conséquences les plus inattendues de l'extraction des alluvions du lit mineur a été, incontestablement, l'enfoncement du lit du cours d'eau. Une baisse de 80 cm et 1,20 m de son niveau conduit à déconnecter les bras morts et les annexes du lit principal. N'y ayant plus accès, cette situation prive la faune piscicole du refuge que lui procurent les mortes. Pour beaucoup d'espèces de poissons, ce sont des milieux très favorables à la reproduction et au frai. Pour le Brochet, c'est même une exigence tout à fait fondamentale; en fin d'hiver, non seulement il a besoin de remonter dans les annexes fluviales pour rejoindre les herbiers dans lesquels il va pondre, mais ceux-ci doivent rester exondés suffisamment longtemps pour que les alevins commencent leur développement et puissent rejoindre la rivière avant que les hautes eaux ne se retirent. Mais comme elles se retrouvent surélevées par rapport au niveau de la rivière, les mortes se remplissent plus tardivement et surtout se vident plus vite, abandonnant les brochetons à un triste sort. La population de Brochets de la Basse Vallée est désormais en sursis. Privé de ses sites de reproduction ou du moins à cause d'un profond dysfonctionnement hydrologique de ceux-ci, aucun alevin ne regagne désormais le cours d'eau.

Afin de remédier à cette situation, des travaux de reconnexion de certaines mortes ont été réalisés, en désobstruant l'entrée des mortes qui peuvent encore être fonctionnelles. Ces travaux semblent porter leurs fruits et le système redevient fonctionnel.

### Une « mauvaise herbe » très utile

Si la vallée a subi de fortes modifications structurales et fonctionnelles, principalement dues aux extractions de sable, elle a connu une dégradation assez significative de la qualité de son eau. La charge en matières organiques a fortement augmenté et le système écologique a dû mettre en œuvre tous les moyens dont il disposait pour épurer. Déposés à chaque crue, les phosphates, nitrates et autres nutriments végétaux vont fortement stimuler les plantes qui les adorent.

Parmi celles-ci, on trouve l'Ortie dioïque qui va profiter de la situation et s'installer dans les saulaies qu'elle envahit au grand désespoir des usagers des lieux. Car cette « mauvaise herbe », indésirable notoire, rend inhospitaliers les bords de la

rivière. Elle est tellement bien nourrie qu'elle dépasse par endroit 2 mètres... mur spectaculaire et infranchissable! J'ai personnellement testé. Oui mais voilà, aucune autre volontaire pour assumer ce boulot d'épuration et de nettoyage! C'est bien parce que l'homme a perturbé le milieu que le système a apporté une réponse appropriée.

L'ortie n'est pas une plante appréciée; elle a inventé un stratagème ingénieux et très efficace pour se protéger : des aiguillons urticants redoutables. Elle a négligé sa fleur : sans couleur, sans parfum, sans nectar, ridiculement petite, rien chez elle qui vérifie l'adage : « la nature est bien faite ». Voilà bien les écolos ; alors que l'unanimité était acquise au sujet de l'Ortie, qu'elle ne méritait que des herbicides chimiques et broyage radical, les voici qui vont demander l'indulgence pour cette mauvaise herbe, sous prétexte qu'elle minéralise nos effluents et qu'elle absorbe, digère et recycle nos déchets. Et ce n'est pas tout, son feuillage fait le délice de beaucoup de chenilles de papillons parmi les plus colorés : le Vulcain, le Paon du jour, le Robert le diable, la Carte géographique ou encore l'Écaille chinée. L'ortie est à elle seule garante d'une belle biodiversité puisque des gastéropodes, punaises, araignées, pucerons, cicadelles ou coléoptères explorent en permanence cette forêt extraordinaire qui leur est réservée. Quoiqu'il en soit, la grande Ortie, a encore de beaux jours devant elle en Basse Vallée, car dès la prochaine crue d'automne, un nouvel apport organique viendra fertiliser le sous-bois de la saulaie.



La grande Ortie assure un rôle d'épuration.

### Un milieu à surveiller

Depuis sa création, le Conservatoire a été très attentif à l'évolution de cette vallée et la plupart des inventaires naturalistes ont été réalisés démontrant une extraordinaire biodiversité que ce soit de la faune comme de la flore. Mais nous avons également constaté des absences notoires et notamment celle du Castor. Ce gros rongeur, mangeur d'écorce et brouteur de feuilles de saules avait à sa disposition un habitat magnifique : toutes les exigences de sa niche écologique étaient présentes, il ne manquait que l'occupant. L'idée de réintroduire l'espèce a fait son chemin, d'autant que cette intervention est assez bien maîtrisée pour avoir déjà fait les preuves de son efficacité sur de nombreux cours d'eau. Pour cela, il est indispensable de vérifier les qualités de l'habitat et en particulier que toutes les conditions soient réunies : alimentation suffisante, zones de quiétude non perturbées, continuité de l'habitat sans entrave



Comme pour son compère forestier, le Blaireau, la présence du Castor est rapidement décelée par ses indices alors que l'observation directe de cette espèce nocturne est exceptionnelle. L'arbre – Saule, Peuplier principalement – est attaqué à sa base à coup de dent, véritable ciseau à bois. Fragilisé à ce niveau, c'est une rafale de vent qui le couche à terre. Après cette période de bûcheronnage, le couvert est servi, le Castor va consommer directement dans la rivière, écorce, feuilles, rameaux pendant de longues semaines.

ni barrage infranchissables, pas de risque de mortalité... La basse vallée offre toutes ces garanties, le projet semblait donc réaliste. Mais il ne verra jamais le jour. Lors d'une prospection au printemps 2003, des indices de présence du Castor sont notés. C'est le début d'une recolonisation naturelle et spontanée à partir de la population du Rhône et de la Saône. Une petite population s'est installée sur plus de trente kilomètres de cette rivière et semble bien se maintenir comme en attestent des indices de présence régulièrement découverts et avec un peu de chance des observations directes d'un individu qui, au petit matin, regagne sa hutte. Voilà donc l'illustration parfaite d'une règle écologique : « lorsque sa niche écologique est présente, l'espèce vient l'occuper ». Ce retour spontané est suffisamment rare pour qu'on puisse le souligner. Il témoigne du fait que les efforts de protection qui sont entrepris depuis 15 ans ont restauré le système qui avait été profondément dégradé.

Qu'elles soient animales ou végétales, poissons ou oiseaux, plantes rares ou indésirables, communes ou de retour, les espèces sont toutes porteuses d'une leçon de nature, elles ont une fonction et une raison de leur présence, de leur abondance ou de leur rareté, pas de place vide ni de présence inexplicable mais une situation organisée, adaptée à toute perturbation, qu'elle soit d'origine humaine ou spontanée. Tel est l'enseignement que nous retiendrons de cette balade nature en Basse Vallée du Doubs.

● Régis **DESBROSSES**  
Secrétaire Général du Conservatoire  
des Sites Naturels Bourguignons

# Brèves de nature

Pelouses alluviales de mortier à Druy Parrigny (58)

14 - Brèves

## ACTUALITE NATIONALE

### Plantes envahissantes

Les pages web concernant le réseau plantes envahissantes du bassin Loire-Bretagne sont hébergées sur le portail web de la DIREN de Bassin Loire - Bretagne.

Ces pages ont été réactualisées et sont accessibles depuis la page d'accueil du site de la DIREN (<http://www1.centre.ecologie.gouv.fr>) par l'arborescence suivante :

Eau et milieux aquatiques/Milieux aquatiques/Le réseau « plantes envahissantes » du Bassin Loire - Bretagne.

Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- La problématique des plantes envahissantes
- Bilan sur les espèces envahissantes du Bassin Loire Bretagne à Orléans (9 mars 2007)
- Liens internet « plantes envahissantes » du bassin Loire - Bretagne

### Un nouveau décret

Au journal officiel du 10 mars 2007 est paru un nouveau décret concernant les baux ruraux. Ce dispositif constitue une avancée importante pour la gestion des espaces naturels. En effet, il peut désormais être inclus dans les baux ruraux le respect de certaines pratiques environnementales comme le non-retournement des prairies, le maintien des surfaces en herbe, la limitation ou l'interdiction de produits phytosanitaires...

Les associations de protection de l'environnement comme par exemple la Fédération des Conservatoires sont directement concernées par ce nouveau décret qu'elles pourront appliquer avec leurs partenaires agriculteurs pour la gestion de leurs sites.

Pour plus d'informations et télécharger le décret : [www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRFO700372D](http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRFO700372D)

## ACTUALITE REGIONALE

### Ensemble, recréons nos paysages de bocage

Le Conseil régional de Bourgogne a engagé en 2005 un plan de sauvegarde du bocage pour préserver la biodiversité et redonner notamment aux paysages bourguignons toute leur authenticité. Ce plan s'appuie sur :

- un appel à projets annuel de plantation et de restauration de haies
- la plantation de haies dans le cadre des travaux connexes au remembrement
- des actions de communication et de sensibilisation.



En réponse à l'appel à projets Bocage 2007, 49 projets de plantation et de restauration de haies et de bosquets vont faire l'objet d'un contrat bocage avec le Conseil régional de Bourgogne, pour des études préalables, des opérations de plantation, de restauration et l'entretien des haies juvéniles. Cette année, les porteurs de projets (collectivités, associations, agriculteurs et propriétaires) s'engagent à planter ou restaurer une quarantaine de km de haies et 1 ha de bosquets. Depuis 2005, 75 projets ont déjà été lancés, portant sur un linéaire d'environ 100 km et plus de 3 ha de bosquets.

Plus de détails sur le site internet : <http://www.cr-bourgogne.fr>

## Espaces Naturels Sensibles

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) de Saône-et-Loire est en cours d'élaboration.

Il a permis dans un premier temps de répertorier 48 sites naturels considérés comme particulièrement remarquables d'un point de vue écologique. Ces derniers feront désormais l'objet d'une intervention prioritaire du Département.

Par ailleurs, dans une optique de protection et de gestion pérenne des milieux, le Conseil général souhaite acquérir 3 espaces naturels en vue de les préserver et de les valoriser.

Les communes concernées par la présence d'un site remarquable sont actuellement rencontrées afin de leur faire part plus précisément de la démarche départementale.

### Mieux découvrir la Réserve Naturelle du Val de Loire

La Réserve Naturelle du Val de Loire attire un public en quête de paysages encore sauvages... mais pas toujours bien informé sur la valeur et les objectifs de ce site classé.

Ainsi, pour une information plus efficace, 15 bornes d'informations pratiques ont été réalisées par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, cogestionnaire de la Réserve Naturelle. Très esthétiques, elles ont pour objectif la mise à disposition des informations nécessaires à sa découverte tout en rappelant quelques règles à respecter.

Une carte permet de situer les accès et les possibilités de visites libres. Les différents documents sur la Réserve Naturelle sont disposés sur deux tablettes. Ces bornes seront mises à disposition des Offices de Tourisme du secteur, ainsi qu'aux différents points de location de canoë - kayak.

Quand au public désireux d'en savoir un peu plus, depuis le mois de juin, un nouvel espace de

découverte de la Réserve Naturelle complète l'espace muséographique du Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire.

Sous la forme d'un flot, un meuble présente la valeur patrimoniale de la Réserve Naturelle et plus particulièrement les oiseaux nicheurs des grèves et les poissons. Une maquette et de magnifiques sculptures reproduisent fidèlement une portion de grève et son avifaune (Sternes naine et pierregarin, Petit Gravelot, Oedicnème criard). Une manipulation permet de mieux connaître « l'agenda des Sternes » (migration, nidification...), et un CD-rom interactif nous fait découvrir les différentes espèces de poissons. Enfin, deux films sont projetés en permanence sur les faces du meuble, l'un sur le patrimoine de la Réserve Naturelle, et l'autre sur les poissons de Loire.

Deux panneaux pédagogiques permettent de suivre l'équipe de la Réserve Naturelle au fil d'une semaine de travail, pour mieux comprendre ses missions, et mieux connaître le réseau des Réserves Naturelles de France.

Ces différents projets ont été réalisés avec le soutien du Ministère de l'écologie et du développement durable, du Conseil Régional de Bourgogne, de la Commune de Pouilly-sur-Loire, du Crédit agricole, de la Fondation EDF, et de Réserves Naturelles de France.



Pavillon du Milieu de Loire

### Un livre vert pour Talant

La Ville de Talant vient d'éditer un livre vert en deux volumes qui fait le point sur les différentes actions menées en matière de protection environnementale. Le premier volume a été diffusé à tous les habitants de Talant alors que le deuxième volet, plus technique, est disponible sur demande.

### Charte du Parc du Morvan

La nouvelle charte du Parc naturel régional du Morvan, soumise aux délibérations des collectivités en fin d'été, devrait être validée par décret en 2008. Une de ses principales orientations concerne les patrimoines naturels avec trois axes et 15 mesures. La charte confirme la vocation de territoire préservé du Morvan, affirme la volonté d'une démarche de préservation et de valorisation

dynamique qui permet une appropriation la plus large possible. Elle réaffirme le partenariat étroit entre le Parc et le Conservatoire pour renforcer leurs actions en faveur de la préservation de la biodiversité et la gestion des espaces naturels remarquables.

Renseignements sur le site [www.parcduMorvan.org](http://www.parcduMorvan.org)

### Volontariat écologique en Allemagne

Ce programme d'échanges entre la Bourgogne et la Rhénanie-Palatinat propose aux jeunes de 18 à 26 ans de s'investir en faveur de la protection de l'environnement, pour 6 ou 12 mois, dans une structure de la région partenaire.

Le programme prend en charge les frais d'hébergement et de restauration, ainsi que les cotisations sociales. Les premiers volontaires partiront en août et septembre 2007. Ils seront accueillis dans des entreprises, associations ou établissements publics agissant dans les domaines relatifs à la protection de l'environnement : développement durable, agriculture biologique, recyclage, éducation, gestion des forêts, tourisme vert, etc.

Cette action est mise en place par le Conseil régional de Bourgogne, n'hésitez pas à le contacter pour toute information concernant les modalités de participation :

Conseil régional de Bourgogne  
Direction Europe, international et coopération décentralisée  
Tél. : 03 80 44 36 52  
E-mail : [rgoetschy@cr-bourgogne.fr](mailto:rgoetschy@cr-bourgogne.fr)  
Site internet : <http://www.foej-rlp.de>

### Site Bourgogne Nature

Ce site est dédié à la Nature en Bourgogne. Il est né de la volonté de plusieurs acteurs de l'environnement de créer un outil commun qui permettrait de mieux partager l'information et les connaissances.

En effet, ce site relate la biodiversité bourguignonne à travers les espèces, les milieux ; il informe sur les programmes naturalistes en cours, sur les nouveautés.

Ce site très complet se veut participatif et invite toutes les personnes qui le souhaitent à le compléter en adressant des informations, des reportages, des photos, des manifestations. Vous pouvez aussi participer aux inventaires régionaux en transmettant vos données.

Une adresse à ajouter sans tarder dans vos favoris : [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr)



### Revue scientifique Bourgogne Nature

Le 4<sup>e</sup> numéro de la revue scientifique Bourgogne-Nature vient de paraître. Au sommaire : le Brochet et ses frayères menacées, la flore de l'Auxois, François Bugnon, les Vanneaux huppés en hiver, les formes de la Bergeronnette printanière, et les rubriques habituelles de la revue.

Renseignements : [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr)

### De nouveaux sentiers à découvrir

#### Inauguration du site des Brocs



D. Sirugue

Inauguration du site des Brocs

#### Un sentier à Montour

Le Parc du Morvan a engagé depuis 2003 un programme de réhabilitation du site de Montour sur la commune de Brassay (58) dans le but de retrouver une faune et une flore typiques et diversifiées, caractéristiques de ces milieux paratourbeux. Pour cela, il utilise un matériel adapté à la gestion des zones humides, et un troupeau de vaches de race Highland Cattle.

Afin de faire découvrir au plus grand nombre ces prairies si particulières, un sentier de découverte, balisé de panneaux d'informations, permet de se promener les pieds au sec et de mieux apprécier la faune et la flore. En période estivale, le promeneur pourra également apercevoir le troupeau « écossois » pâturant paisiblement.

Le 16 mai dernier à La Celle-sur-Loire (58), le site « Les Brocs », 7<sup>e</sup> Espace Naturel Sensible de la Nièvre, a été inauguré.

Guidée par Fiber le Castor, la mascotte du sentier, une centaine de personnes a ainsi pu découvrir les aménagements réalisés par le Conseil Général. Un 1<sup>er</sup> sentier aborde les usages que l'Homme a perpétué sur la Loire : moyen de transport, frontière naturelle, extraction de granulats, protection contre les crues. Un 2<sup>nd</sup> sentier explique l'originalité et le fonctionnement des milieux naturels ligériens : la Loire comme axe migratoire, ses forêts alluviales, les pelouses à Corynéphore ou la landine à Armoise champêtre, très rare à l'échelle de la Loire bourguignonne.

Depuis octobre 2002, une convention tripartite entre la Commune de La Celle-sur-Loire, le Conseil Général et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons régit le rôle de chacun. Les terrains sont propriété de la commune, qui a accepté leur mise en valeur écologique. Le plan de gestion a été rédigé en 2005 par le Conservatoire. Le Conseil Général s'est consacré à la sensibilisation du public. Les opérations de gestion débiteront prochainement, en partenariat avec les associations locales de chasse et de pêche qui sont les autres acteurs du lieu.

# Le Conservatoire

## La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisitions de sites, de locations ou de conventions de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter à l'avenir.

## La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

## Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

## Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

## Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée générale, Conseil d'administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis. Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels. Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

## Nos partenaires

### Union Européenne, État, Établissements publics



SOLUTRÉ POUILLY VERGISSEON



### Collectivités locales



### Associations membres de droit



## Le Sabot de Vénus



Nacré de la bistorte dans les prairies paratourbeuses de Montbé - S. Gomez - CSNB

N°26 - 1<sup>er</sup> semestre 2007  
ISSN 1164-5628  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2007

### Publication éditée par le

**Conservatoire  
des Sites Naturels Bourguignons**

### Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs  
21600 FENAY  
T : 03 80 79 25 99  
F : 03 80 79 25 95  
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr  
conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de la DIREN Bourgogne, du Conseil régional Bourgogne, du Conseil Général de Saône-et-Loire et du Conseil Général de la Nièvre.

### Directeur de la publication

Daniel Sirugue

### Directeur de la rédaction

Romain Gamelon

### Maquette

Olivier Girard

### Secrétariat de rédaction

Cécile Andriot

### Impression

Vidonne - Semco

### Ont collaboré à ce numéro

Bertrand Barré, Sylvain Bellenfant, Régis Desbrosses, Roger Froidefond, Georges Gand, Vincent Godreau, Anne Marie

Levrout, Daniel Mazué, Gaëlle Puech, Stéphane G. Roué, Daniel Sirugue, Patrice Van Bosterhaut, Nicolas Varanguin, DIREN Bourgogne, Conseil régional Bourgogne, PnrM.

### Comité de relecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Roland Essayan, Vincent Gillet, Guy Hervé, Pierre Maillard, Chantal Morot-Gaudry, Jean-Marie Ponsot, Marie-Claude Revirard, Daniel Sirugue, Gilles Valentin-Smith, DIREN Bourgogne, Conseil Régional, CG 71, CG 58, AOMSL, CEOb-Aile Brisée, SHINA, SOBA, LPO Yonne.

### Communes

Brochon (21)  
Chaugey (21)  
Couchey (21)  
Cussey-lès-Forges (21)  
Étalante (21)  
Gevrey-Chambertin (21)  
Is-sur-Tille (21)  
Leuglay (21)  
Marcilly-sur-Tille (21)  
Morey-St-Denis (21)  
Nantoux (21)  
Nuits-St-Georges (21)  
Pommard (21)  
Recey-sur-Ource (21)  
Santenay-lès-Bains (21)

Talant (21)  
Tillenay (21)  
Vosne-Romanée (21)  
Pouilly-sur-Loire (58)  
St-Brisson (58)  
Bouzeron (71)  
Bussières (71)  
Chassey-le-Camp (71)  
Dezize-lès-Maranges (71)  
Le Creusot (71)  
Ouroux-sur-Saône (71)  
Plottes/Tournus (71)  
Moroges (71)  
Lugny (71)  
Remigny (71)

Rully (71)  
St-Semin-du-Bois (71)  
St-Semin-du-Plain (71)  
St-Vallerin (71)  
Lailly (89)  
Sacy (89)  
Tanlay (89)  
Givry (89)  
Merry/Yonne (89)  
St-Moré (89)  
Treigny (89)  
Voutenay/Cure (89)  
Mailly-le-Château (89)  
Sainte-Colombe (89)

### Fondations partenaires



### Établissements bancaires



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
DE BOURGOGNE

### Communautés de communes

Haut Mâconnais  
Chagny

### Partenaires privés

Botanic  
EDF Bourgogne  
Lyonnaise des Eaux  
Radio Parabole  
SEMCO  
A.P.R.R.

Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels